

LE COMITÉ DIRECTEUR MADA

Le comité directeur est un groupe formé d'acteurs du milieu de tous âges, dont des aînés, venant de divers secteurs (politique, public, privé ou communautaire) qui travaillent ensemble à un but commun : aider les aînés à vivre en sécurité, à jouir d'une bonne santé et à participer pleinement à la vie de la société. Le comité directeur est un lieu de concertation, de collaboration et de décision entre ses membres qui veulent atteindre des objectifs communs nés d'un diagnostic et d'un consensus à l'égard d'un plan d'action.

Une représentation diversifiée des acteurs constitue une condition de réussite de la démarche MADA puisqu'il amène un réseautage dans la communauté. L'enjeu consiste à réunir les acteurs importants (entre 5 à 10) qui se préoccupent des aînés sans toutefois multiplier le nombre de membres, ce qui pourrait ainsi alourdir le bon fonctionnement du comité en question.

Mandat :

Suivre les jalons ou étapes établis selon la démarche MADA afin que Cocagne puisse faire part du réseau MADA/CADA.

Rôle du comité directeur :

Établir et maintenir un échéancier selon la démarche MADA.

Connaître et suivre les échelons de la démarche MADA propice à notre communauté.

Développer le sondage des 50+ de Cocagne-bilingue et confidentiel; assurer sa distribution et compilation.

Faire l'évaluation de la communauté.

Développer notre plan d'action et le présenter au Conseil municipal.

Assurer une participation à la réunion annuelle des MADA/CADA (1-2 membres.)

Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action.

Encourager la réalisation d'activités qui encouragent et promeuvent un vieillissement actif et en bonne santé.

Coordination/planification de la semaine du Mieux-être.

Obtenir la reconnaissance de la Communauté rurale de Cocagne comme une communauté MADA du N.-B.

Trousse – infos et documents de référence.

Échéancier- voir autre feuille.